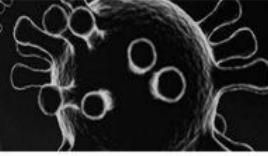


COVID-19



En cette période de pandémie, la Sûreté du Québec a déployé au cours des derniers jours une opération spéciale visant à offrir la même qualité de service qu'à l'habitude, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. Nous travaillons en étroite collaboration avec de nombreux partenaires pour maintenir la sécurité des citoyens, notamment auprès des personnes vulnérables.

Mandats spécifiques :

Dans ce contexte, la Sûreté du Québec a le mandat de porter assistance au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'application de la Loi sur la santé publique, notamment, avec l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement québécois.

Nos interventions quotidiennes relatives au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi qu'à la prévention et à la répression du crime se poursuivent. Des policiers ont été réaffectés à des endroits névralgiques répondant aux besoins de nos partenaires de la santé.

De plus, des membres sont sur le terrain afin d'accompagner et de sensibiliser les personnes vulnérables et les commerçants afin de se conformer aux diverses consignes de sécurité.

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations de toutes les autorités concernées par la pandémie, nous demandons aux citoyens de réserver leurs appels au **911 et *4141 (cellulaire) uniquement en situation d'urgence** et d'**utiliser le 1 877 644-4545 pour des questions relatives au COVID-19.**

Nous demandons à la population de suivre les règles d'hygiène préconisées par les autorités afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

Afin de restreindre au maximum les risques de propagation de virus, la Sûreté du Québec a mis en place de nouvelles mesures relatives à son accueil. Bien que les points de services demeurent ouverts, les accès à nos postes de police sont maintenant restreints.

Un citoyen se présentant à son poste de police local sera invité à décrocher notre téléphone disponible à l'extérieur. Lorsqu'il n'y a pas de téléphone extérieur disponible, le citoyen devra appeler la ligne téléphonique principale du poste, ou *4141, ou 310-4141.

Nous demandons également aux personnes présentant des symptômes de le mentionner au moment de rencontrer des policiers ou des membres de notre personnel.

Liens utiles : [Communiqués de la Sûreté du Québec](#)

[Facebook de la Sûreté du Québec](#)

[Twitter national de la Sûreté du Québec](#)

[Twitter du district Est](#) [Twitter du district Ouest](#)

[Twitter du district Nord](#)

[Twitter du district Sud](#)

[Site du gouvernement du Québec : Coronavirus](#)

[Site du ministère de la Santé et des Services sociaux](#)

[Site de l'Organisation mondiale de la Santé](#)

[Site du gouvernement du Québec](#)